

Informations pratiques

Prise en charge des objets à vendre

Vendredi 28 novembre 2025 entre 17h et 20h
(Salle Communale de Nyon, Rue des Marchandises 4, 1260 Nyon)

Chaque article doit être muni d'une étiquette volante (dimensions minimum 5x4 cm) avec le nom de l'objet ainsi que son prix (pas de centimes). Les boîtes de jeux doivent être fermées à l'aide de scotch ou de ficelle. Une liste des jeux déposés doit être remise, un modèle est disponible sur notre site. Maximum 30 articles par personne.

Nous acceptons les jeux de société, jeux d'intérieur et d'extérieur, jouets, puzzles, déguisements, livres, jeux électroniques, vélos et matériel de sport pour enfants, poussettes, matériel pour bébés.

Ne sont pas admis : les peluches, VHS, DVD, les jeux ou jouets en mauvais état ou sales.

Nous déclinons toute responsabilité en cas de perte ou vol, les articles ne sont pas remboursés.

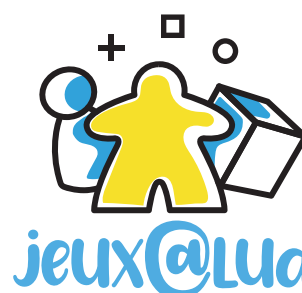
Restitution des invendus et paiement des ventes

Samedi 29 novembre 2025 à 18h
(Salle Communale de Nyon, Rue des Marchandises 4, 1260 Nyon)

FRAIS

Afin de couvrir les frais de fonctionnement du troc, 10% sont ajoutés au prix de vente pour l'acheteur et 10% sont soustraits au prix de vente pour le vendeur.

Contact



**Ludothèque
Nyon Région**

jeux@ludonyonregion.ch